

Le Monde: Nicolas Lerner, directeur général de la DGSE : « Le terrorisme islamiste est une menace à laquelle nos sociétés devront faire face dans la durée »

Nicolas Lerner, directeur général de la DGSE : « Le terrorisme islamiste est une menace à laquelle nos sociétés devront faire face dans la durée »

Le patron de la direction générale de la sécurité extérieure dresse, dans un entretien au « Monde », un état des lieux de la menace terroriste qui pèse sur le territoire français.

Propos recueillis par [Christophe Ayad](#)

Publié hier à 05h45, modifié hier à 12h23

Article réservé aux abonnés

Actuel directeur général de la direction générale de la sécurité extérieure (DGSE), chargée du renseignement extérieur, Nicolas Lerner est un témoin privilégié de la lutte antiterroriste. Entré au ministère de l'intérieur en 2004, il a passé plus de six ans à la Préfecture de police, entre 2008 et 2014. Nommé patron des services de sécurité en Corse de 2015 à 2017, il devient ensuite directeur adjoint du cabinet du ministre de l'intérieur Gérard Collomb, jusqu'à

sa nomination à la tête de la direction générale de la sécurité intérieure (DGSi), en octobre 2018. Le 9 janvier 2024, il rejoint la DGSE. Dans un entretien au *Monde*, il fait le point sur les évolutions actuelles de la menace terroriste.

La France est le pays occidental le plus visé par le terrorisme djihadiste ces dix dernières années. Comment expliquer cet acharnement ?

Du fait de son histoire d'ancienne puissance coloniale, qui désigne notre pays aux yeux de certains comme historiquement « oppresseur » des nations musulmanes, du modèle de liberté qu'il incarne, de son rôle décisif dans la coalition contre l'organisation Etat islamique [EI] et du [nombre de ses ressortissants ayant rejoint les filières irako-syriennes](#), la France a été l'un des pays les plus ciblés par la propagande djihadiste. Pour autant, il n'y a pas de spécificité française et, malheureusement, aucun pays occidental ou européen n'a été épargné par le terrorisme.

Est-ce que vous considérez que la société française a tenu face aux attentats ?

Après dix ans d'attentats, la société française a tenu et a fait face, en s'entendant sur les mesures nécessaires pour traiter la menace. Un consensus s'est établi sur les moyens nouveaux à donner aux services de renseignement et d'importants textes de loi ont été adoptés à une très large majorité.

L'évolution majeure de ces dernières années, pour moi, est l'état d'esprit radicalement nouveau avec lequel nous pratiquons la lutte antiterroriste. Grâce à la mise en place de dispositifs accessibles à tous, comme un numéro vert dédié, de campagnes de sensibilisation

dans toute la société, tout a été fait pour que chacun se sente acteur de ce combat. Il n'y aura jamais de risque zéro, mais nous disposons de l'un des modèles les plus efficaces au monde.

Qu'en est-il de la classe politique, où l'on assiste à une surenchère de propositions sécuritaires après chaque attentat ? Le consensus de 2015 semble avoir disparu...

J'ai été confronté, en responsabilité, aux réactions postattentats, par exemple à l'automne 2020, où nous avons eu à faire face, coup sur coup, à une tentative d'attentat [devant les anciens locaux de Charlie Hebdo](#) [le 25 septembre], à l'assassinat de Samuel Paty [le 16 octobre] puis à l'attentat de la basilique de Nice [le 29 octobre]. A chaque fois, le choc et la sidération conduisent certains à imaginer des solutions radicales qui, outre qu'elles seraient inapplicables et inefficaces, nous éloigneraient de notre socle démocratique – ce que souhaitent précisément les terroristes. Mais la France n'est jamais tombée dans ce piège et a su très fortement se réarmer, se renforcer dans un cadre à la fois efficace mais aussi démocratique.

Comment les services de renseignement se sont-ils adaptés ?

Le travail des services de renseignement a totalement changé en dix ans, et singulièrement depuis 2017. Il se fait aujourd'hui avec des moyens considérablement renforcés et sous le sceau du partage absolu et permanent de toute information, de tout signal faible. Cet état d'esprit a été conforté après 2015 puis par l'actuel président de la République [Emmanuel Macron] qui a fait de la DGSI le chef de file de la lutte antiterroriste en 2018 et a posé pour principe que l'échange de renseignements devait être la règle absolue.

Cela s'est notamment matérialisé par la mise en place d'un état-major permanent qui fait qu'aujourd'hui, ce sont des dizaines d'informations qui sont partagées quotidiennement. Ce dispositif ne garantit pas qu'il n'y aura plus jamais d'attentat, mais notre obsession est de limiter au maximum les trous dans la raquette pour ne pas qu'il y ait une perte de chance à cause d'une rétention d'information.

Les Français n'ont-ils pas quand même perdu en matière de libertés ?

Bien au contraire ! C'est parce que notre pays s'est doté d'outils efficaces pour lutter contre le terrorisme que les Français ont pu continuer à jouir de leurs libertés fondamentales, le droit de se rassembler, de manifester, etc. Souvenons-nous que lorsqu'on est sorti de l'état d'urgence [en 2017], il y avait seulement 60 personnes assignées à résidence.

Lorsque j'ai quitté la DGSI, fin 2023, une quarantaine faisait l'objet de mesures administratives de contrainte. Dans le même temps, depuis 2017, 55 attentats ont été déjoués. Les Jeux olympiques ont été un succès sécuritaire total. Il me semble donc que, tout en étant très efficaces, les outils prévus par la loi sont ciblés sur ceux qui le méritent, dans des proportions très acceptables et équilibrées.

Avec des interpellations de plus en plus en amont, ne se dirige-t-on pas vers une forme de police et de justice préventives, voire prédictives ?

Ce serait faire peu de cas de l'indépendance des magistrats que de considérer aujourd'hui en France que les services de police peuvent mener des arrestations en l'absence de faits établis ! Je crois, au

contraire, que le système français, à la fois judiciaire et administratif, nous protège de ce type de dérives.

Pour qu'il y ait interpellations, gardes à vue et poursuites pénales, il faut des éléments constitutifs solides, comme l'exige l'infraction d'association de malfaiteurs terroriste, la pierre angulaire de notre dispositif judiciaire antiterroriste. De la même manière, en matière de renseignement, pour qu'un service s'intéresse à un individu, il faut démontrer que nous avons suffisamment d'éléments tangibles pour justifier une surveillance. Et plus la technique de renseignement est intrusive, plus il nous faut la motiver.

Sur la durée, les djihadistes ne gagnent-ils pas ? Les extrêmes montent, les pratiques religieuses se radicalisent, le djihadisme recrute de plus en plus jeune...

J'ai une interprétation totalement inverse. Qu'est-ce que voulaient les djihadistes ? A l'étranger, constituer des zones sanctuaires où ils pourraient appliquer la charia et, à l'intérieur de nos frontières, déstabiliser nos sociétés. Dans les deux cas, ils ont échoué. Dans mes responsabilités actuelles, je sais qu'à chaque fois que des sanctuaires se constituent, nos territoires sont exposés : *[Mohammed] Merah [à l'origine des attentats de Toulouse et Montauban, en 2012]* avait fait un séjour en zone pakistano-afghane, les Kouachi *[à l'origine de l'attentat du 7 janvier 2015 à Charlie Hebdo]* s'étaient entraînés au Yémen, etc. Nous en avons tiré la leçon : nous devons lutter et nous luttons, contre tous ces sanctuaires.

Le combat contre le djihadisme passe, bien sûr, par la répression, mais que propose-t-on comme prévention ?

Une prévention efficace suppose une détection qui le soit tout autant. Or, et l'actuelle [directrice générale de la DGSI, Céline Berthon](#), m'en parle souvent, les profils détectés sont de plus en plus jeunes. Il est préoccupant de voir une nouvelle très jeune génération attirée au moins autant par les motivations religieuses que par les discours de violence que porte cette organisation. La détection peut être judiciaire, mais aussi sociale, scolaire. Là aussi, l'éducation nationale a fait des progrès considérables depuis 2015, en se dotant à la fois des outils pour détecter ces profils, mais aussi pour y répondre et ne rien laisser passer.

Ne rien laisser passer, ce n'est pas uniquement sanctionner, c'est se donner les moyens de faire en sorte que ces jeunes, agités par des pulsions morbides et nihilistes, puissent être pris en charge. L'autre front, c'est celui des sortants de prison. Si la vigilance doit rester totale, avec notamment, depuis 2018, un suivi de chaque sortant par les services de renseignement, une partie significative des personnes libérées a pris de la distance par rapport à l'engagement djihadiste, grâce aux dispositifs mis en place par l'Etat en détention.

Cette bataille se compte-t-elle en années, en décennies ? Peut-on imaginer que cette vague disparaîtra un jour ?

L'image de la vague est la bonne car, en matière de terrorisme, il y a une forme de récurrence et des périodes plus ou moins intenses. Le terrorisme islamiste est une menace à laquelle nos sociétés devront faire face dans la durée et c'est pourquoi, sans jamais nous désarmer, il nous faut être en capacité de nous adapter aux mutations du phénomène.

Aujourd'hui, ce que j'observe dans mes responsabilités à la tête de la DGSE, c'est un affaiblissement des organisations centrales, que ce soit de l'EI ou d'Al-Qaida, qui sont devenues moins puissantes, moins

organisées, moins en capacité de projeter la menace. Dans le même temps, on assiste à l'émergence et à la structuration de franchises, qui ont gagné en autonomie d'appréciation et d'action. Là où on se concentrait sur quelques points nodaux, nous devons aujourd'hui agir de manière beaucoup plus agile partout où le djihadisme est actif.

Faites-vous confiance aux nouvelles autorités syriennes, dirigées par le groupe Hayat Tahrir Al-Cham, anciennement djihadiste ?

La Syrie est toujours restée, avant même les événements récents, un grand point de vigilance. Même si l'EI a très largement été défait, la Syrie restait marquée par une activité terroriste soutenue, notamment dans la zone de la Badiya [*désert central*], qui échappait assez largement à l'autorité du régime. Nous continuons à mener des frappes contre les positions de l'EI avec la coalition internationale.

La [chute du régime Al-Assad](#) pose trois séries de questions en matière terroriste.

La première a trait au contingent d'un peu plus d'une centaine de Français qui évolue en liberté dans le Nord-Ouest syrien et qui sont pour la plupart judiciairisés. A ce stade, le risque direct qu'ils font peser sur la sécurité du territoire national doit être relativisé. Le deuxième sujet, ce sont les détenus français, femmes et hommes, dans le Nord-Est syrien, avec un peu plus d'une centaine d'adultes et autant de mineurs aux mains des forces kurdes, qui demeurent des partenaires fidèles et efficaces dans la lutte contre le terrorisme.

Troisièmement, quelle sera l'attitude des nouvelles autorités syriennes à l'égard des groupes terroristes, et singulièrement de l'EI ? Le nouveau régime a eu jusqu'ici des positions plutôt encourageantes sur ce sujet. Il faut en prendre acte tout en nous montrant particulièrement attentif et exigeant à son égard.

La guerre de Gaza et le sentiment de révolte qu'elle suscite risquent-ils de donner naissance à une nouvelle génération djihadiste ?

La situation à Gaza a déjà eu des conséquences sur la sécurité nationale, même si elles sont restées limitées grâce à l'action efficace des autorités. Mais je ne peux que noter la hausse extrêmement importante des actes, propos et violences antisémites. Au moins un attentat, [celui de Bir-Hakeim \[à Paris\], le 2 décembre 2023](#), semble avoir été directement motivé par la situation au Proche-Orient. Et parmi les neuf attentats déjoués en 2024, il y a un ensemble de profils où ressort très clairement une volonté d'agir sur ce terrain. La réponse sécuritaire de l'Etat d'Israël à l'attaque infâme du Hamas du 7-October a indéniablement conduit à un affaiblissement des groupes terroristes. Mais ma conviction est que, tant que la question palestinienne ne sera pas résolue politiquement, le combat pour un Etat palestinien sera susceptible de générer des risques de résurgence terroriste.

Les inquiétudes suscitées par la prise de pouvoir des talibans en Afghanistan se sont-elles vérifiées ?

Au-delà du sort des populations, singulièrement celui, dramatique, des femmes, je note, au strict plan sécuritaire, que l'Etat taliban conduit une lutte efficace contre les réseaux terroristes et singulièrement l'EI. Dans le même temps, aucune filière de départ depuis le territoire européen à destination de l'Afghanistan n'a été constatée. Ce qui nous préoccupe, en revanche, c'est la manière dont un certain nombre de terroristes de l'EI implantés en Afghanistan ont réussi à essaimer et à porter la menace à l'étranger sur fond de réseaux communautaires, en Asie centrale et en Europe. Cette branche de l'EI, [l'ISKP \[Etat islamique au Khorassan\], a réussi à mener à bien des attentats à Moscou](#), en Turquie ou encore en Iran. Plusieurs de ses projets ont, encore récemment, été déjoués en

Europe, notamment à Strasbourg, mais aussi en Allemagne, en Belgique, en Autriche ou en Turquie. Cette branche de l'Etat islamique en Afghanistan constitue, aujourd'hui, la principale menace extérieure contre nos intérêts et la DGSE la suit en conséquence.

Le retrait français du Sahel s'est-il traduit par une augmentation du risque d'implantation de sanctuaires djihadistes pouvant à terme viser l'Afrique de l'Ouest, le Maghreb ou l'Europe ?

Indéniablement, depuis le départ des troupes françaises et la fin de l'action de la coalition à laquelle nous participions à la demande des Etats du Sahel, le risque terroriste s'est accru au Mali, au Burkina Faso et au Niger. Si les groupes terroristes ont échoué à constituer des « califats » territoriaux dans ces trois pays, c'est grâce au travail qui a été mené en partenariat avec les anciennes autorités locales. Aujourd'hui, la situation se dégrade.

Ces groupes, qui fragilisent les Etats, menacent les populations civiles locales mais aussi les intérêts occidentaux et ceux de nombre de nos partenaires du golfe de Guinée, ne constituent pas pour l'heure un danger pour le territoire national. Si jamais des sanctuaires devaient se constituer, et nous n'en sommes vraiment pas loin, ils pourraient cependant offrir des points d'attrait à des combattants djihadistes européens et français. La DGSE observe avec préoccupation les évolutions de la sous-région, d'autant plus que les soutiens alternatifs, notamment russes, sont en échec. La France continue de travailler en bonne intelligence avec nombre de partenaires régionaux, qui restent convaincus que son expérience peut, dans le respect de leur souveraineté, se révéler efficace.

[Christophe Ayad](#)

